

Joyeuse année !



ACTUALITÉS

Le point sur les élections

GRAND ANGLE

Le budget 2022

VIVRE ENSEMBLE

Les pompiers recrutent

Édito

L'année 2022 s'est ouverte dans un contexte sanitaire qui fait encore peser de nombreuses incertitudes sur le quotidien de chacun. Les traditionnelles cérémonies des vœux ont été annulées et je profite donc de ces pages pour vous présenter mes vœux tardifs, ainsi que ceux de mes collègues élus et des services municipaux. Je souhaite que cette nouvelle année soit celle de la résilience et d'un nouvel élan collectif.

Pour Mazé-Milon, 2022 sera une année de construction, de chantier, une année de projets jusqu'alors sur le papier et qui vont enfin sortir de terre. Pour les mener à bien, nous nous engageons à assurer une gestion saine et raisonnée des finances communales. Vous trouverez dans ces pages la présentation du budget de cet exercice, ainsi qu'un aperçu des coulisses de la préparation de celui-ci.

Je veux également ici mettre en lumière un projet qui n'est pas porté par la commune, mais auquel elle est étroitement associée, car il va transformer profondément et durablement le centre-bourg. Comme vous l'avez peut-être remarqué, les serres situées rue des Écoles sont actuellement en cours de déconstruction. C'est là, sur le terrain généreusement donné par M. et Mme Bauné à l'Établissement de Santé Baugeois Vallée, que sera construit un nouvel EHPAD de 135 lits. Il me tenait à cœur de vous informer de ce beau et ambitieux projet, dont la réalisation devrait s'échelonner sur les 4 prochaines années.

Enfin, je suis ravi de vous annoncer que la commune de Mazé-Milon a obtenu dernièrement le label Terre de Jeux 2024. À ce titre, je vous invite à vous engager à nos côtés pour développer et faire rayonner les valeurs du sport et de l'olympisme dans tous les domaines de la vie locale !

Je remercie ici toutes les forces vives (acteurs économiques, associatifs, écoles, bénévoles, services...) qui contribuent sans faillir au dynamisme et à l'élan de notre territoire.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors d'événements associatifs ou communaux, sportifs, culturels, solidaires... tout au long des prochains mois pour les encourager et échanger sur nos divers projets.



Christophe Pot
Maire de Mazé-Milon

Sommaire

Actualités

Dossier spécial élections

3-4-5

Vivre sa ville

Le budget 2022, le projet d'EHPAD, les panneaux photovoltaïques de la salle de sport

6-7-8-9

Grandir

La salle multisensorielle de l'ALSH, infos assos

10

Vivre ensemble

Les pompiers de Mazé recrutent

11

Bouger

Terre de Jeux 2024, infos assos

12

Sortir

Infos assos

13

La Bulle

Quinzaine du polar, portrait d'Anne Montel

14

Retour en images

15

Agenda

16

État civil

À MAZÉ

Naissances

Cyprien Courtin,
Marceau Dersoir Le Garrec,
Ayan Zlatariu, Margot Lorioux,
Kameron Abdallah, Inès Jdai,
Eliot Frerel Hagnerel

Décès

Henri Fronteau, Yvette Gauron,
Monique Manceau,
Monique Charretier, Emilia Valet,
Marie Bompas, Marie Sauvage,
Suzanne Beslot, Hervé Bonnin,
Serge Chevalier, Ernest Houdoyer,
André Pot

À MILON

Décès

Yves Courtin

Tirage 2550 exemplaires

Rédacteur en chef Christophe Pot, Maire

Responsable de la publication Nicolas Thomas, adjoint à la communication

Rédaction et visuels service communication, comité de rédaction et associations

Dessins de couverture Atelier Kawa (Tehem & Quentin Maunier)

Illustrations et strip Tehem

Conception et mise en page www.lepoder-graphic.com - 02 41 72 08 89

Impression encres végétales et papier PEFC Imprimerie Setig

Dépôt légal janvier 2017

ISSN 2552-3112

Prochaine parution le 8 avril 2022

ACTUALITÉS

Recensement de la population



Pour rappel, le recensement est obligatoire et gratuit. Vous avez jusqu'au 19 février 2022 pour le faire suite au passage de l'agent recenseur.

Un agent recenseur s'est présenté chez vous ou va le faire très prochainement pour vous déposer des imprimés de recensement dans votre boîte à lettres (si celle-ci est clairement identifiée). Vu le contexte sanitaire, nous vous encourageons à privilégier le recensement par internet. Pour les personnes n'ayant pas internet, le recensement en version papier demeure possible. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (logements, écoles, infrastructures, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Mazé-Milon passe la barre des 6000 habitants.

D'après les populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2022, Mazé-Milon compte, pour la première fois, plus de 6000 habitants, le chiffre exact étant 6030.

Rappel collecte des déchets 2022

Pensez à sortir vos bacs la veille et à les retirer de la voie publique au plus tôt après la collecte !

Merci de veiller également à ce que le couvercle de votre bac soit bien fermé, afin d'éviter que des déchets soient dispersés par le vent.

Les jours de collectes

À Fontaine-Milon :

- Ordures ménagères : les vendredis des semaines impaires,
- Emballages recyclables et papiers : les jeudis des semaines impaires.



Pour toute question :
02 41 79 77 07
dechets@baugeoisvallee.fr

À Mazé :

- Secteur bourg : tous les lundis pour les ordures ménagères, les mercredis des semaines impaires pour les emballages recyclables et papiers,
- Secteur campagne : les lundis des semaines impaires pour les ordures ménagères, les mercredis des semaines impaires pour les emballages recyclables et papiers.

Borne interactive communale : qui peut y communiquer ?



La Ville dispose d'une borne tactile interactive, située devant la mairie. Quand la borne n'est pas utilisée pour consulter les menus interactifs, elle entre dans un mode de veille, qui permet le défilement d'affiches. La Ville l'utilise pour communiquer sur les événements communaux, et met cette possibilité à disposition des associations, structures, institutions qui souhaiteraient diffuser leurs propres affiches, sous conditions.

Les types de communications autorisées

- Communications à caractère public et d'intérêt général (aucun message à caractère privé, commercial ou publicitaire) : annonce d'un événement, d'une compétition, appel aux bénévoles, message à caractère social ou de santé publique, interruption temporaire ou arrêt d'un service

d'intérêt général ou d'une association,

- Communications concernant des événements ayant lieu dans la commune ou organisés par des structures ayant une activité dans la commune,
- Communications limitées dans le temps : aucune affiche permanente ou dont la diffusion excéderait 4 semaines ne sera acceptée.

Format de ces communications

- Les affiches devront être en format .pdf,
- Les affiches devront être de dimensions A4 ou A3 en portrait,
- La qualité visuelle des affiches devra être correcte : la netteté et la lisibilité des textes comme des images et dessins devront être de qualité suffisante : pas de flou, pas de surcharge de texte, pas de caractères trop petits pour être lisibles. Le service communication se réserve le droit de refuser toute affiche qui ne répondrait pas à ces critères qualitatifs,
- Les personnes qui soumettent ces affiches pour diffusion demeurent responsables de leur contenu, notamment en ce qui concerne le droit à l'image et les droits d'auteurs des textes ou visuels.

Circuit de transmission des affiches à la mairie

- Les auteurs apportent leurs affiches sur clé USB ou les envoient par e-mail à communication@maze-milon.fr

Dossier spécial élections 2022

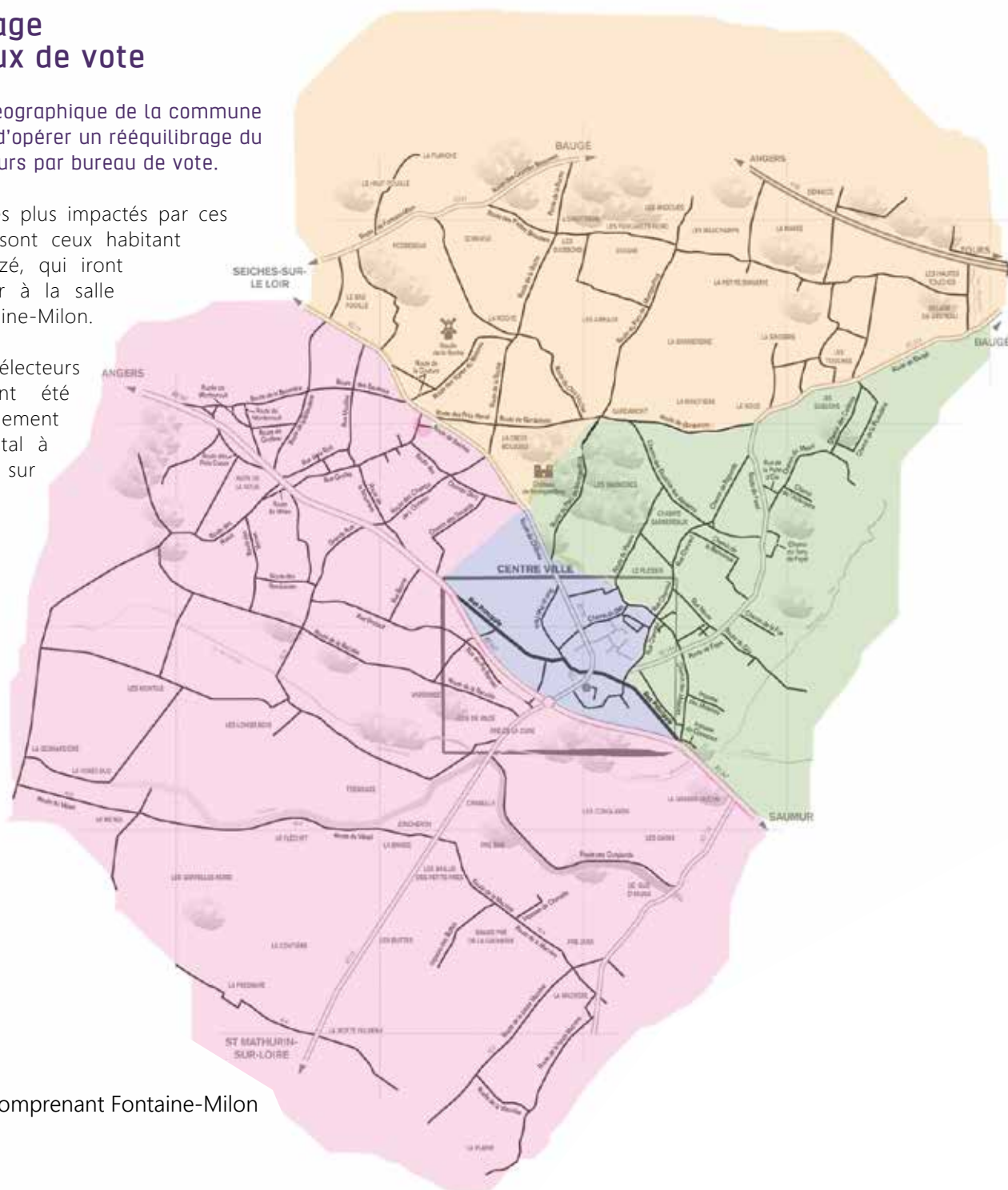
L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril 2022, et les législatives les 12 et 19 juin. Nous faisons le point sur le vote à Mazé-Milon.

Redécoupage des bureaux de vote

Le découpage géographique de la commune a été revu, afin d'opérer un rééquilibrage du nombre d'électeurs par bureau de vote.

Les électeurs les plus impactés par ces changements sont ceux habitant au nord de Mazé, qui iront dorénavant voter à la salle Bellevue de Fontaine-Milon.

Tous les électeurs concernés ont été avertis personnellement par courrier postal à l'adresse figurant sur la liste électorale.



Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au **4 mars 2022** pour vous inscrire en mairie et participer au scrutin de l'élection présidentielle, en retirant et en déposant un Cerfa, auquel vous devrez joindre une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez aussi effectuer la démarche en ligne jusqu'au 2 mars 2022 via service-public.fr.

Procurations

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Cette nouvelle faculté, offerte à n'importe quel électeur, est l'occasion de simplifier les modalités de gestion des procurations pour les communes et d'offrir de nouveaux services aux électeurs.

Ce qui change pour l'électeur au 1^{er} janvier 2022 :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr
- Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.



Téléprocédure « Maprocuration » : les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies :

- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider sa demande.
- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- En plus des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention

Pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

Pour les futures élections, et en particulier pour les élections présidentielle et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : **un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France**. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

3 questions à

Quelles sont les principales étapes de préparation du budget communal et quel est votre rôle dans ce processus ?

1

Benoît Rigau
Directeur Général
des Services de Mazé-Milon

Les grandes tendances du budget sont déterminées en début de mandat pour les 6 années à venir grâce à une prospective financière remise à jour chaque année. Le résultat, c'est le projet de mandat diffusé au mois de mars 2021 qui reprend tous les investissements programmés. La préparation du budget annuel débute au milieu de l'été pour qu'il puisse être voté à la mi-décembre. La première étape consiste à estimer les crédits nécessaires pour fonctionner l'année suivante ainsi que les investissements. Ensuite, on en arrête les grandes orientations – évolution des dépenses et des recettes, recours à l'emprunt, gros investissements – et les arbitrages sur les investissements, les tarifs et les subventions versées aux associations. La dernière étape correspond à la saisie du budget, à la préparation du document budgétaire (environ 150 pages) et des délibérations du Conseil Municipal. Le Directeur Général des Services doit s'assurer du bon déroulement des différentes étapes, déterminer avec les élus les équilibres financiers de la commune et co-animer avec l'adjoint aux finances les différents arbitrages.

2

Quelles instances travaillent sur la préparation de ce budget ?

Quasiment toutes les instances de la commune. Ce sont les services municipaux en premier lieu qui démarrent la préparation par l'estimation de leurs besoins et des investissements. Les élus en commissions municipales procèdent aux choix des tarifs, des subventions et des investissements à réaliser. C'est ensuite la commission finances qui propose des arbitrages. Le Conseil Municipal quant à lui arrête les grandes orientations budgétaires et vote le budget. Toute la démarche est suivie par le service finances et le DGS.

Comment est assuré le suivi du budget suite à son adoption par le conseil municipal ?

3

Le vote du budget par le Conseil Municipal est finalement une autorisation donnée au Maire d'effectuer les dépenses inscrites au budget. Il y a un contrôle qui s'effectue tout au long de l'année par le service finances, le DGS et la commission finances : chaque trimestre, un point est effectué sur la consommation des crédits et la réalisation des investissements. Le Conseil Municipal a également un rôle important à jouer dans le suivi du budget. Il intervient à chaque fois qu'il y a une modification à apporter au budget et surtout, il valide les comptes de la commune arrêtés par le Maire.

En décembre, le conseil municipal a voté le budget 2022. Une étape essentielle pour enclencher les investissements.

Le budget voté lors du conseil municipal du 13 décembre dernier, d'un montant total de 12 520 500 €, s'équilibre à hauteur de :

- 6 194 700 € en section de fonctionnement. Cette section recouvre toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services publics (charges de personnel, de fournitures, de gestion courante, charges financières...)
- 6 325 800 € en section d'investissement. Cette section se compose à la fois des grandes opérations telles que les constructions ou rénovations de bâtiments et des investissements plus récurrents comme l'achat de matériels et mobiliers professionnels, l'entretien annuel des voiries...

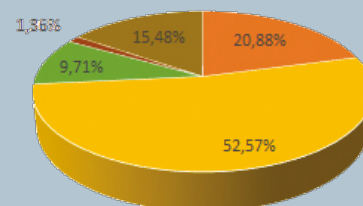
Un fonctionnement sain et stable

Cette bonne situation financière permet de réaliser les investissements du mandat et de ne pas augmenter les taux d'imposition. En fonctionnement, la commune de Mazé-Milon bénéficie cette année d'une hausse de 4,5 % des recettes grâce à :

- Une augmentation des dotations : l'État verse chaque année aux collectivités des « dotations », permettant de répondre aux obligations qui sont les leurs.
- Une revalorisation des bases d'imposition décidée par l'État en 2022.
- Des produits des services (accueil périscolaire, cantine...) en augmentation après un impact négatif subi en 2020 en raison du COVID.

Les dépenses sont quant à elles relativement stables, avec une légère augmentation des charges de gestion courante et de personnel correspondant d'une part aux projets de construction et d'autre part à l'évolution salariale légale des agents communaux.

Répartition des charges de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion
- Charges financières
- Autres opérations

2022 marque le début des grands investissements du mandat

et prévisionnel de la commune pour 2022.
Investissements de l'année à venir.

Des investissements 2020 et 2021 reportés

Concernant les opérations d'investissement, un peu plus de 5 200 000.00 € d'investissement ont été retenus. Ce montant important en 2022 est le résultat du décalage de la réalisation des travaux programmés initialement en 2020 et 2021 suite à la crise sanitaire et à ses conséquences. Les opérations les plus importantes sont les suivantes :

- Centre technique : 1 040 000 €
- Salle de sport : 2 680 000 € en 2022 (sur un total de 5 043 000 €)
- Mairie : 530 000 €
- Liaisons douces : 220 000 €
- Réhabilitation voirie à Fontaine-Milon : 170 000 €

Le budget comporte également 470 000 € d'investissements récurrents issus des demandes des différentes commissions (entretien des voiries communales, mobilier urbain, matériel des espaces verts, mobiliers et matériels pour la Petite Enfance et les écoles, entretien des locaux...). Pour financer ces différentes dépenses, un peu plus de 1 300 000 € de subventions (État, Région, département...) sont attendues. La collectivité aura besoin d'un recours à l'emprunt à hauteur de 2 500 000 € environ. Si la capacité de désendettement de la commune est actuellement de 2,1 années, elle passera à 3,8 années avec ce nouvel emprunt en sachant que le seuil de vigilance est fixé à 9 années.





Un geste généreux pour l'avenir des seniors du territoire

Depuis novembre 2021, la déconstruction des serres « Bauné », situées rue des écoles, a commencé. Les serres laisseront bientôt la place à la construction d'un nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), comme le souhaitaient Odile et Jack Bauné, qui ont fait don de ce terrain.



C'est une longue et belle histoire. Une histoire de transmission familiale et au-delà. La famille Bauné est installée à Mazé depuis plusieurs générations. Elle construit les serres encore visibles rue des écoles en 1967. Celles-ci accueillent au départ des fruitiers, puis des plantes exotiques, des bougainvilliers, des citronniers, des fleurs aux couleurs et aux parfums d'ailleurs... En 1994, c'est Jack Bauné qui prend en charge cette partie de l'activité. À l'approche de sa retraite, vers la fin des années 2000, lui et sa femme réfléchissent au devenir de ce terrain situé en plein cœur de bourg. N'ayant pas d'enfants, ils souhaitent faire don du terrain pour qu'y soit construit « un projet important ».

Dans leur esprit naît l'idée d'un établissement d'accueil pour personnes âgées, dédié aux malades d'Alzheimer et de Parkinson, où serait aménagé un parc paysager sécurisé. Ils se rapprochent alors des élus nationaux et du territoire, enthousiasmés par leur proposition, ainsi que de

la direction de ce qui deviendra l'Établissement de Santé Baugeois-Vallée (ESBV). Démarre alors une longue série d'allers-retours entre cet établissement et les décideurs du département et de l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'ESBV et M. et Mme Bauné se voient opposer de nombreux refus du projet pour diverses raisons, dont son ampleur financière.

Christophe Bruand, directeur de l'ESBV, raconte qu'en 2016, son 1^{er} rendez-vous lors de sa prise de poste a eu lieu dans ces serres et qu'il n'a pas eu le choix : il fallait grimper à l'échelle pour admirer la vue sur la vallée ! Jacky Boyeau, directeur du patrimoine de l'ESBV qui a suivi le projet depuis la décision du don, relate l'émotion partagée avec Mme Bauné lorsque l'accord a été obtenu en décembre 2020 et les documents signés en novembre 2021. Jack Bauné, décédé en janvier 2020, n'aura hélas pas eu la joie de vivre ces moments. Christophe Pot souhaitait saluer la mémoire de cette figure de Mazé, ainsi que la générosité du couple, qui permet aujourd'hui la construction d'un projet d'ampleur.

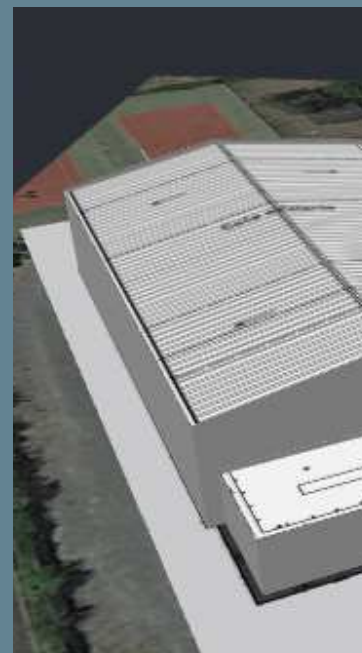


Christophe Bruand, Christophe Pot, Jean Bauné (frère de Jack Bauné), Odile Bauné et Jacky Boyeau sur le site en cours de déconstruction.

Du photovoltaïque pour la nouvelle salle de sport

Les travaux de la nouvelle salle de sport devraient démarrer en mars-avril. La décision de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur le toit de ce nouvel équipement a été actée récemment suite à une étude des différentes options possibles.

C'est ainsi une salle économe en énergie qui sortira de terre en 2023/2024 car elle sera en partie autonome en électricité. En effet, suite à ses échanges avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire (SIÉML), la commune a pris la décision d'opter pour cette énergie photovoltaïque, avec l'installation de 250 m² de panneaux. Ce dispositif permettra d'alimenter la salle et le surplus produit, notamment en été, sera revendu. L'étude effectuée en lien avec le SIÉML a en effet montré que cette organisation permettrait d'amortir l'installation en 12 ans



Le projet d'EHPAD : un chantier d'envergure

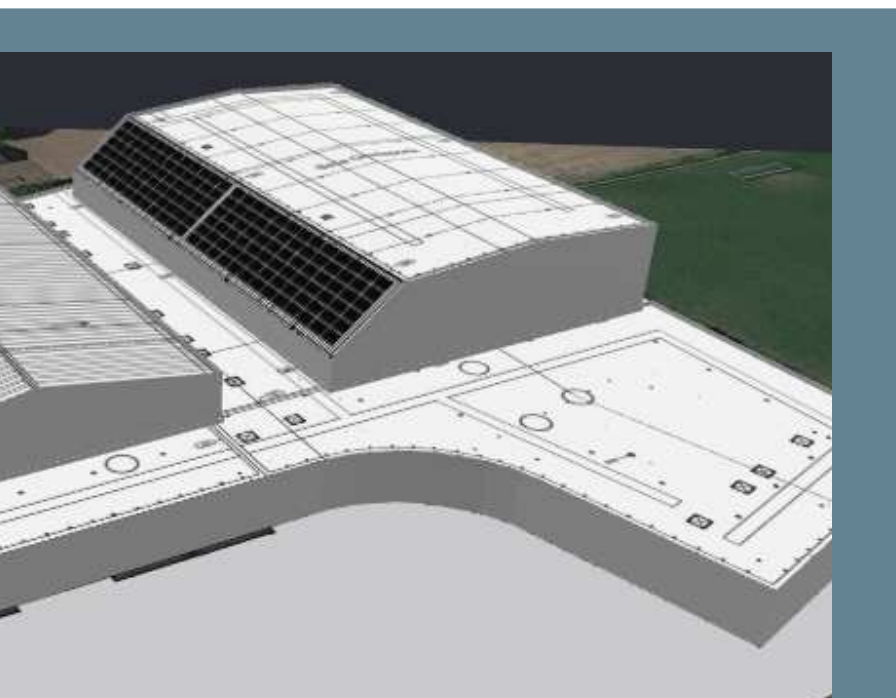
Ambitieux et responsable, le nouvel établissement qui s'implantera rue des écoles pourra accueillir 135 résidents, avec une orientation affirmée vers des publics affectés par les maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

La déconstruction des serres a débuté dès novembre 2021 et se poursuivra jusqu'au mois de mars 2022 environ. L'opération est qualifiée de vertueuse car tous les matériaux sont recyclés : elle s'inscrit dans la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) de l'ESBV. La réflexion sur le bâtiment inclut ainsi bien sûr la prise en compte des besoins évolutifs des résidents, mais aussi une logique de respect de l'environnement avec la recherche de matériaux biosourcés. Une orangerie devrait être installée en partie basse du terrain, pour permettre aux résidents de conserver leur liberté de déambuler.

Le calendrier prévisionnel fixe l'objectif d'une ouverture fin 2025 avec les étapes suivantes :

- Entre 2022 et 2023 : reprise de l'étude et définition du cahier des charges en concertation avec les représentants des professionnels et des usagers. Puis jury de concours pour la sélection de l'architecte et définition du projet.
- Entre 2023 et 2025 : construction.

Ce bâtiment représente un investissement d'environ 20 millions d'euros pour l'ESBV. Il a déjà été anticipé avec un plan d'optimisation mis en œuvre depuis 2019 et bénéficiera d'un soutien de la Caisse Nationale des Solidarités et de l'Autonomie à hauteur de 2,88 millions d'euros. Ce nouvel établissement viendra finaliser un vrai pôle de centre-bourg, pour lequel la réflexion avec les élus du territoire se poursuit. De même, les locaux qui seront laissés vacants (à Mazé et à La Ménittré) font l'objet d'échanges nombreux, afin de définir leurs usages les plus pertinents pour le développement du territoire.



Brèves de Conseil

Séance du 15 novembre

Finances

- Budget 2021 : débat d'orientations budgétaires
- Budget principal : décision modificative n°2
- Convention de mise à disposition des locaux de l'école de musique à la Communauté de Communes

Intercommunalité

- Communauté de Communes Baugeois Vallée : rapport sur le prix et sur la qualité du service de déchets et rapports sur le prix et sur la qualité des services de l'eau et de l'assainissement

Administration générale

- Transmission des actes au contrôle de légalité : mise à jour de la convention de télétransmission

Aménagement du territoire

- Affaires foncières : acquisition d'une parcelle

Patrimoine urbain et paysager

- Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire : réparations et dépannages divers

Social – Ressourcerie

- Budget principal : décision modificative n°1 - Admission en non-valeur

Ressources humaines

- Convention de soutien de la commune

Ressources Humaines

- Régime indemnitaire : mise à jour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et mise à jour de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires

Séance du 13 décembre

Finances

- Budget 2022 : subventions communales, coût moyen d'un élève à l'école publique, fiscalité, adoption du budget primitif, adoption du budget annexe des Champs de Mazé, adoption du budget annexe de La Bouchetière

Finances

- Budget 2021 : participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Marie

Aménagement du territoire

- Autorisation d'urbanisme : désignation d'un élu pour la signature d'un permis de construire au nom du Maire
- Lotissement des champs de Mazé : rétrocession des terrains acquis par ALTER Public dans le cadre du dispositif de portage foncier départemental

Développement économique

- Commerces : dérogation aux règles du repos dominical

Ressources humaines

- Multi-accueil : ouverture de postes contractuels
- Accueil de loisirs : ouverture de postes contractuels
- Service communication : emplois saisonniers pour la distribution des supports communaux
- Personnel : création de postes pour le recensement de la population
- Personnel : adoption d'une charte pour le télétravail
- Personnel : création d'un contrat de projet

GRANDIR

Nouveauté : salle multisensorielle à l'ALSH



Depuis début janvier, les enfants de l'accueil de loisirs, et plus particulièrement les 3-5 ans, bénéficient de deux nouvelles salles à thèmes. En effet, les anciennes petites salles de sieste ont été transformées en salle de motricité et salle sensorielle.

Ces deux nouvelles salles permettent de proposer à de tout petits groupes des activités ludiques, sportives, tactiles, etc. Un investissement, en partie subventionné par la CAF, a permis l'achat de mobilier, de lampes, d'assises, de jeux et beaucoup d'autres objets lumineux, odorants, etc.

INFOS ASSOS

Découverte des Arts du cirque

La Compagnie Atout Az'Art propose à vos enfants (à partir de 6 ans), des matinées de découverte des Arts du Cirque pendant les vacances d'hiver et les vacances de printemps. Les enfants seront, le temps d'une séance, des artistes circassiens, jongleurs, équilibristes, acrobates... pour leur plus grand plaisir !



Séances

Mercredi 9 février 2022
et/ou mercredi 13 avril 2022
De 10h à 12h - Petite salle Bellevue
de Fontaine-Milon
Tarif : 20€ / matinée

Contact

Cie Atout Az'Art
06.63.80.61.57
atoutazart@yahoo.fr

INFOS ASSOS

École Sainte Marie

Le samedi 18 juin, l'école Sainte Marie fêtera ses 30 ans et pour cette occasion, une grande fête est prévue dans le parc du château de Montgeoffroy lors de la kermesse de l'école.

Les membres de l'APEL et de l'ASAPEM se sont réunis début novembre pour commencer à définir les contours de cette fête. Ils ont prévu des festivités sur toute la journée, avec un grand repas le soir ainsi qu'un spectacle pyrotechnique et d'autres surprises pour clôturer cet événement. Cette journée sera exceptionnelle à n'en pas douter ! Parents, anciens parents, anciens élèves, amis de l'école, pensez à réserver dès maintenant cette date.

Le dimanche 5 décembre l'APEL a également organisé son marché de Noël sur la place de l'église pendant le marché dominical. Les CM2 étaient heureux de se retrouver pour proposer aux Mazé-milonnais les décorations de Noël, bocaux gourmands, cartes de vœux... confectionnés par les parents. Le marché s'est ensuite poursuivi jusqu'aux vacances de Noël avec la création d'une boutique en ligne qui a permis aux personnes n'ayant pas pu se déplacer de réaliser leurs achats.

VIVRE ENSEMBLE



Pompier volontaire : et si vous vous lanciez ! ?

La commune de Mazé-Milon a la chance de disposer d'un centre de secours comptant une vingtaine de pompiers volontaires sur son territoire. Quelques-uns d'entre eux quittent la caserne en début d'année 2022. Peut-être l'occasion pour vous de vous engager ! ?

Actuellement, le centre de Mazé est calibré pour accueillir entre 18 et 30 pompiers. Ces derniers ont aujourd'hui entre 17 et 53 ans et ont des profils très différents allant de la jeune lycéenne engagée l'an dernier à l'agent des services techniques avec 20 ans de service. Vous avez envie d'agir, de venir en aide, de vous sentir utile ? Devenez pompier volontaire ! Pour cela, pas besoin d'être un athlète ni d'avoir des connaissances en matière de soin. Les critères principaux pour le recrutement sont avant tout l'envie de s'engager et le goût du travail en équipe ! Une fois ces prérequis établis, après un entretien avec le chef de centre, le Service Départemental d'Incendie et de Secours vous proposera des formations, afin d'acquérir des connaissances dans chaque domaine d'activité : incendie, secours aux victimes et opérations diverses.

contact :

Franck Lainé
06 75 80 10 07
Centre de secours
route de la Loire – Mazé



Portrait de

1 Depuis combien de temps êtes-vous pompière et pourquoi vous être engagée ?

Je suis engagée depuis le 1^{er} janvier 2016. Je travaillais à temps partiel et le caractère altruiste de la fonction de pompier m'a attirée. J'ai rencontré des membres de la caserne lors d'un forum des associations et cela m'a donné envie de m'investir avec eux. Étant infirmière, mes compétences professionnelles étaient un plus pour le secours aux victimes, mais très vite, au contact des autres pompiers, j'ai souhaité me former aux autres domaines d'intervention.



Clémence M'Balla-Ndi
35 ans, sapeuse pompière volontaire

2 Qu'est-ce que cet engagement vous apporte ?

J'apprends plein de choses ! Sur le volet technique et opérationnel bien sûr, mais aussi sur le champ pédagogique car je suis devenue formatrice auprès de mes collègues de la caserne ou d'autres pompiers. Et puis le collectif est une vraie force : on travaille en équipe pour les gardes et pour les formations. Chacun apporte sa pierre à l'édifice : ça décloisonne la façon de voir les choses et ça permet de faire évoluer et progresser tout le monde. L'encadrement est aussi rassurant puisque chaque équipe de garde est supervisée par un chef de garde.

3 Comment conjuguez-vous cet engagement avec votre vie personnelle et professionnelle ?

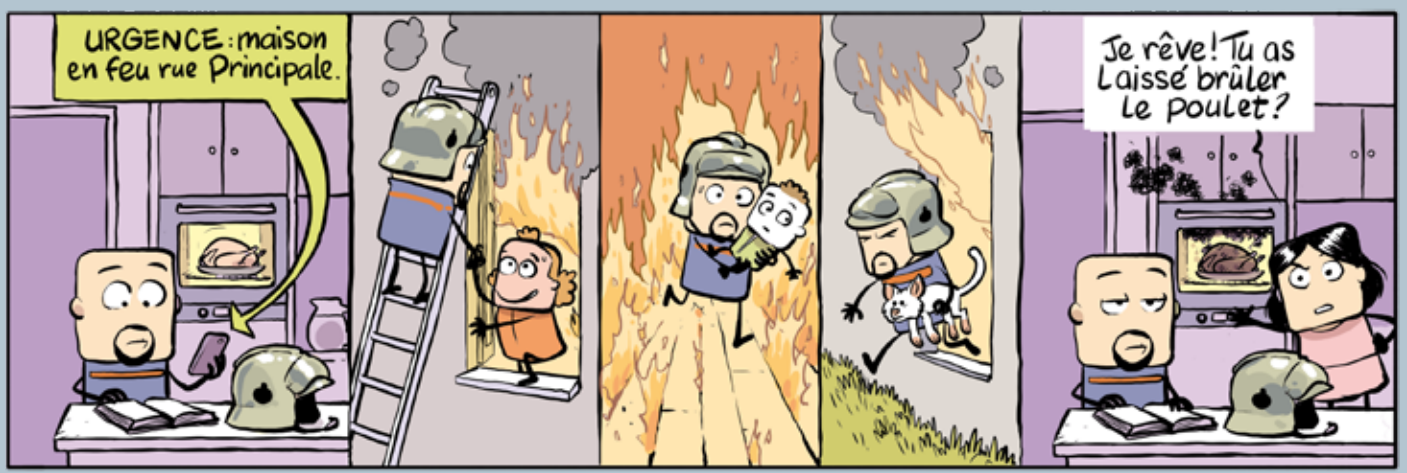
Pour moi, l'engagement, c'est de l'implication et donc de l'organisation dans sa vie privée. Toute la famille est engagée dans ce choix-là et ça fait partie de notre rythme de vie.

4 Est-ce plus difficile d'être pompière en tant que femme ?

On est pompière avant tout. L'intégration au sein de la caserne s'est faite très simplement et naturellement. Je m'aperçois que le fait de protéger les collègues sur intervention se fait sans distinction, on travaille vraiment à parts égales.

5 Est-ce que vous vous voyez continuer ?

Oui, ce n'est que le début ! J'ai encore plein de choses à apprendre, particulièrement dans les domaines de l'incendie et des opérations diverses. Les formations que nous suivons se font sur du long terme et nécessitent de mettre à jour ses connaissances régulièrement.



BOUGER

20 TERRE DE JEUX 24

Mazé-Milon, Terre de Jeux 2024

En 2024, la France organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Mazé-Milon s'est portée candidate et a obtenu le label Terre de jeux 2024 en

décembre 2021. C'est le début d'une aventure où chacune et chacun aura un rôle à jouer pour que les valeurs sportives infusent au quotidien !

Les objectifs du Label Terre de Jeux 2024 sont les suivants :

- Célébrer pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux,
- Créer un héritage durable dans le quotidien des Français,
- S'engager pour faire vivre les valeurs sportives et olympiques.

Ce label se traduira par diverses actions que la collectivité tient à mettre en œuvre en lien avec les acteurs locaux : écoles, associations, entreprises... Plus de détails dans les prochaines éditions de ce Mag et sur nos supports numériques !

Nouvelles activités

- L'Atelier du Bien-Être
9 rue de Verdun 49630 Mazé
09 77 36 62 07
Facebook : l'Atelier du Bien-Etre
Prise de rendez-vous par téléphone ou en ligne sur Planity



Des handballeuses télégéniques !

En raison de l'annulation de la cérémonie des vœux, le Maire de Mazé-Milon a présenté ses vœux aux habitants en vidéo. Différents personnes ont contribué au tournage qui s'est déroulé le 23 décembre dernier.

Petit focus sur les handballeuses qui se sont prêtées au jeu et ont ainsi profité d'un petit entraînement supplémentaire ! Un grand merci à Annick, Anouk, Célia, Clémence, Clémentine, Julie et Lucie d'avoir pris un peu de leur temps !

Et merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce tournage : retrouvez-les en ligne sur le site de la commune et sur notre page Facebook.

INFOS ASSOS

Des nouvelles du Handball Club Authion

Le HBC Authion a repris la saison 2021/2022 sur les chapeaux de roues notamment avec l'arrivée de Jonathan Tomé, salarié du club pour cette saison.

Jonathan assure les entraînements des baby hand jusqu'aux seniors féminines. Il intervient également dans les écoles du territoire afin d'initier les plus jeunes à la pratique sportive et plus spécifiquement du handball.

Cette année, le handball bénéficie d'une belle image grâce aux bons résultats des équipes de France, médaille d'or olympique et médaille d'argent au Mondial (en décembre dernier) du côté des femmes et médaille d'or olympique du côté des hommes, qui ont d'ailleurs participé au Championnat d'Europe en janvier dernier.

Après une saison tronquée par la Covid, le club compte 212 licenciés à ce jour. Le bilan est plutôt positif malgré la perte de quelques équipes depuis la saison de référence 2018/2019 (la saison 2019/2020 avait été arrêtée en mars 2020 et la saison 2020/2021 s'est arrêtée fin octobre 2020). Ce résultat post-Covid permet notamment de pérenniser l'emploi au sein du club, objectif fort qui est également réalisable grâce au soutien des partenaires du HBC Authion (Wake Up Form, Guillaume Ploquin, LC Coiffure, 123 Webimmo, Patrice Hugel Avocat, Banque Populaire, Nuances Terroirs, Maison Licois, Dselec, Ambiance Coiffure, Rouxel Extra, Atouts Matériaux, Etape Auto, Mégastock, Super U).



Festimaz

Une soirée humoristique pour rire, se défouler, c'est ce que vous propose FESTIMAZ' comité des fêtes de Mazé.



Venez vous distraire avec "ANGE OLIVER, le déjanté" samedi 19 mars 2022 à 19h30 salle des loisirs à Mazé.

Tarif

Couscous et spectacle
29 € par personne sur réservation
06 25 66 14 12

Bien entendu, nous respecterons les consignes sanitaires du moment.

Date limite d'inscription : 28 février 2022

Atelier du rempart

L'Atelier du Rempart vous propose des stages dans différentes activités.

- Stages d'encadrement et/ou cartonnage

Lundi 7 février de 9h30 à 16h30

Fabienne vous propose un stage d'encadrement ou de cartonnage à la portée de tous.

- Stages de Tableau de sable

Samedi 26 et lundi 28 mars de 9h30 à 16h30

Falia vous propose des stages de création de tableau de sable : comment peindre sans peinture mais avec du sable.

- Stages de Tapisserie d'ameublement

14 et 15 février de 9h30 à 17h

Norbert vous propose des stages de tapisserie d'ameublement : relookez vos chaises ou fauteuils.

- Stage de relooking de meubles

Lundis 7 février, 21 mars, 4 avril de 10h à 17h

Sylvie vous apprend à relooker vos meubles et objets que vous aurez choisis.

- Stage de Mosaïque

Jeudi 10 et mercredi 16 février de 10h à 17h

Christine propose un stage de 2 jours pour réaliser votre propre création.



Contacts et réservation (obligatoire)

atelierdurempart@orange.fr
02 41 80 39 04 le mercredi après-midi 14h-17h
et le samedi matin 9h-12h
Tarifs : stage de 6h à 6,50€ de l'heure + adhésion
www.atelier-du-rempart.net

Prestige des Arts – Mazé – Montgeoffroy

L'Association Prestige des Arts a été heureuse de partager, du 9 au 24 octobre 2021 sa passion pour les créations artistiques, que ce soit dans le domaine de la peinture sous toutes ses formes ou dans celui de la sculpture, et cela malgré la pandémie.

Autour de l'invité d'honneur du 32^e salon, Jacques Delarousse, les prix suivants ont été décernés :

Prix de l'association :

- Christine Cossais de Rivarenes (37) pour ses acryliques n°48 Vieil homme pensif, n°49 Quatre ailes et n°50 Regards.

Prix du Public :

- Peinture à l'huile : Arlette Defontaine de Juigné-sur-Loire avec ses danseuses n°51 et 52 et 53.
- Autres techniques : Mme Violette Lacour de Beaufort-en-Vallée pour son encre n°81 L'église de Beaufort en Vallée.

- Sculpture : Stéphane Barbarin de Mazé pour sa sculpture n° 18 Adam et Eve.

Les membres de l'Association remercient sincèrement la municipalité et les sponsors pour leur fidèle soutien. L'enthousiasme des responsables ne faiblit pas. Ils sont fiers d'annoncer la préparation du 33^e salon de peinture et sculpture qui ouvrira ses portes du 9 au 24 avril dans le décor tant apprécié de la Chapelle de la rue de Verdun à Mazé, avec de nouveaux horaires, tous les jours de 14h30 à 18h30. Notre invitée d'honneur sera Arlette Defontaine.



Journée de clôture

Samedi 11 juin
Appel aux musiciens

Vous êtes musicien, chanteur ? Vous avez envie de partager vos talents en vous produisant sur une scène ? Contactez la médiathèque dès à présent et profitez de la journée de clôture pour présenter vos créations et reprises devant un public !
Règlement à consulter sur le site : www.mediathequelabulle.maze-milon.fr

La quinzaine du polar à La Bulle en mars

S'interroger, soupçonner l'un puis l'autre des personnages, imaginer les dénouements les plus rocambolesques et surtout, surtout, ressentir quelques sueurs froides... Quel plaisir de lire, regarder ou partager des polars ! La Bulle vous plonge pour une quinzaine dans une ambiance digne de la Série noire !

Le polar en BD, avec Lucas Harari

Lucas Harari viendra évoquer à La Bulle le polar en BD, la résonance entre dessin et cinéma très présente dans ses œuvres, ou encore la construction de ses récits.

Vendredi 4 mars à 19h

Mais c'est quoi ce bruit !?

Simon Astié de la Cie Six Monstres animera un atelier bruitage, réalisé à partir d'un extrait de film policier.

À partir de 8 ans
Mercredi 16 mars
de 15h à 17h

Enquête de vérité avec Maine Sciences

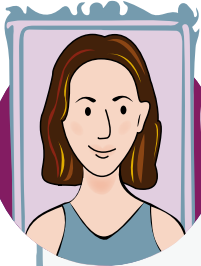
Attention, préparez-vous à endosser les rôles de vos inspecteurs, commissaires ou détectives favoris !

À partir de 14 ans
Samedi 12 mars
à 14h & 15h30

Murder party

Sous la houlette de Sharewood Anim', participez à un jeu interactif participatif et collaboratif dans lequel un crime a été commis (meurtre, kidnapping, vol...) Retrouvez le charme de vos parties de Cluedo, en grandeur nature !

À partir de 10 ans
Vendredi 18 mars
de 19h à 20h30



Portrait de

La Bulle a la chance d'accueillir dans ses murs une exposition consacrée aux magnifiques illustrations d'Anne Montel. On vous la présente en quelques questions.

Depuis combien de temps êtes-vous autrice-illustratrice et quel est votre parcours ?

1

Après le lycée, j'ai suivi des études d'Arts Appliqués. J'ai passé ensuite un BTS de graphisme et une courte formation d'illustration, puis je me suis lancée en 2009, cela fait donc 12 ans que j'exerce ce métier. J'ai adoré mes études, je conseille la filière Arts Appliqués à tout adolescent se sentant attiré par un métier en rapport avec le domaine artistique.

Quels sont les aspects que vous préférez dans ce métier ?

2

Ce que je préfère, c'est de pouvoir m'organiser comme je le souhaite au quotidien, que ce soit en terme d'horaires ou de lieu de travail. Cela peut être difficile à dompter parfois car j'ai pas mal de difficultés de concentration, mais travailler chez soi, pour moi ça n'a pas de prix. Ce que j'aime également c'est bien sûr de faire ce qui me plaît le plus dans la vie toute la journée, à savoir dessiner. Évidemment ce n'est pas rose tous les jours et il est très difficile de se forcer à dessiner quand l'envie n'est pas là, mais c'est une gymnastique à adopter.



© Loïc Clément et Anne Montel / Dargaud

Anne Montel et ses aquarelles

Vous animerez un atelier d'aquarelle le 26 février prochain à la médiathèque : aimez-vous ces temps de rencontres avec le public et qu'en attendez-vous ?

3

Étant très solitaire dans mon quotidien, j'aime rencontrer le public ponctuellement même si je dois me faire un peu violence pour sortir de ma bulle. Par expérience, je sais que cela me redonne toujours un "coup de boost" pour mieux me remettre derrière ma table à dessin.

4

Vous travaillez régulièrement avec Loïc Clément au scénario : comment s'articule votre collaboration ?

Ce qui est formidable avec Loïc, c'est qu'il m'écrit des projets sur-mesure pour mon dessin, mais qu'à la fois il arrive toujours à me sortir de ma zone de confort. Je vais souvent être un peu déboussolée par certaines de ses idées, pour finalement être ravie de dessiner quelque chose qui ne me serait jamais venu à l'esprit. C'est un peu un binôme en or !

RETOUR EN IMAGES



Le 16 décembre, les enfants ont eu droit à un vrai festin de Noël au restaurant scolaire !



Le 11 novembre, c'était la finale du challenge Brocheteau de boule de fort, remporté par le trio Pèlerin, Doisneau et Mercier.



Pour leur repas de Noël, les tout-petits du multi-accueil ont déjeuné avec leurs éducatrices !



Un feu d'artifice a été tiré au complexe sportif pour clore les festivités de En attendant Noël.



Le 3 décembre, La Bulle accueillait Zanzim, auteur de BD et lauréat du Prix Ellipse(s) 2022.



De nombreuses animations ont diverti le public de En attendant Noël, comme par exemple la démonstration de cirque intergénérationnelle de Atout'Azart.



Le 19 novembre avait lieu la pose de la première pierre du logement collectif de la ZAC du Plessis.



Pendant les vacances de Noël, les enfants de l'accueil de loisirs ont fait un atelier pâtisserie au restaurant scolaire.

Ce calendrier est établi sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

Février

mar. 8 et mer. 9 de 14h à 16h

Mangaka en herbe – Le retour !

Stage dessin manga

À partir de 8 ans

La Bulle – Médiathèque de Mazé

sam. 19

**De 10h30 à 11h pour les 3/6 ans
De 11h à 11h30 pour les 7 ans et +
Story time !**

La Bulle – Médiathèque de Mazé



sam. 26

Atelier de 9h30 à 11h15

Dédicace de 11h30 à 12h30

L'aquarelle selon Anne Montel

Atelier à partir de 8 ans

(limité à 10 personnes)

La Bulle – Médiathèque de Mazé



© Loïc Clément et Anne Montel / Dargaud

lun. 28 à 20h

Conseil municipal

Salle des Loisirs – Mazé

Mars

jeu. 3 de 16h à 19h30

Don du sang

Salle des Loisirs

ven. 4 à 19h

Le polar en BD, avec Lucas Harari

La Bulle – Médiathèque de Mazé

sam. 5

Vente d'occasion organisée par Maz'Assmat

Vêtements bébé et enfants, matériel de puériculture, jeux et jouets...

Salle des Loisirs – Mazé

sam. 12 à 14h & 15h30

Enquête de vérité avec Maine Sciences

À partir de 14 ans

La Bulle – Médiathèque de Mazé

mer. 16 de 15h à 17h

Mais c'est quoi ce bruit !?

Atelier bruitage à partir de 8 ans

La Bulle – Médiathèque de Mazé

ven. 18 de 19h à 20h30

Murder party

À partir de 10 ans

La Bulle – Médiathèque de Mazé

sam. 19 à 19h30

Ange Oliver

Soirée humoristique et couscous

par Festimaz

Salle des Loisirs – Mazé

sam. 26 à 15h

Café BD autour du Prix Ellipse(s) 8

À partir de 14 ans

La Bulle – Médiathèque de Mazé

Avril

lun. 4 à 20h

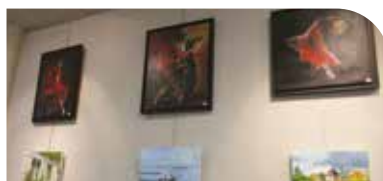
Conseil municipal

Salle des Loisirs – Mazé

du 9 au 24

Salon de peinture et de sculpture Prestige des arts

Chapelle



Vos services publics

Mairie déléguée de Mazé

Tél. 02 41 80 60 19

info@maze-milon.fr

Horaires :

lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

mardi et samedi de 9h à 12h

jeudi de 14h à 17h

Mairie déléguée de Fontaine-Milon

Tél. 02 41 80 60 19

info@maze-milon.fr

Horaires :

mardi de 14h à 17h

jeudi de 9h à 12h

La Bulle – Médiathèque de Mazé

Tél. 02 41 80 61 31

mediatheque@maze-milon.fr

www.mediathequela bulle.maze-milon.fr

Accueil de loisirs

Tél. 02 41 80 04 97

accueil.loisirs@maze-milon.fr

Multi-accueil

Tél. 02 41 80 42 53

multi.accueil@maze-milon.fr

Relais Petite Enfance

Tél. 02 41 80 21 29

ram@maze-milon.fr

Maison France Services

Permanences le vendredi de 9h à 12h

Rendez-vous fortement conseillé.

Contact : 02 41 45 60 89 et france.services@beaufortenanjou.fr

Astreinte technique équipements publics week-end Mazé : 06 84 70 51 75

Numéros utiles

Gestion des déchets - Communauté

de communes Baugeois-Vallée :

02 41 79 77 00

www.baugeoisvallee.fr

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Esculape : 02 41 66 17 90

Ambulances Jussieu : 02 41 80 24 24

Infirmiers : 02 41 80 68 42

Dentiste : 02 41 57 21 27

Médecins : 116 117

(soirs et week-ends)

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15